

0170012W
ACADEMIE DE POITIERS
COLLEGE DE LA TREZENCE
2 RUE DU FIEF BRAUD
17330 LOULAY
Tel : 0546338047

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CHEF D'ETABLISSEMENT
Lié à une décision du conseil d'administration

Objet : Modalités d'organisation et de passation de l'épreuve orale de soutenance d'un projet pour l
DNB 2017.

Numéro d'enregistrement :21

Année scolaire : 2016-2017

Vu
le code de l'éducation, notamment les articles L.421-3, R.421-9
la délibération du conseil d'administration du 07/03/2017acte n°20
Le chef d'établissement procède à
la mise au vote des modalités d'organisation et de passation de l'épreuve orale de soutenance d'un projet pour le DNB 2017.
Pièce(s) jointe(s)
 Oui Non Nombre: 1